Royaume du Maroc

أگادير سوس ماسة تهيئة
ⵜⴰⴳⴷⵉⵔ ⵙⵓⵙ ⵎⴰⵙⵙⴰ ⵜⴰⵎⵙⵙⵓⵔⵜ
Agadir Souss Massa Aménagement

DÉCISION D'APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DES TECHNICIENS MÉTREURS
N° 03/2026
Le Directeur Général de la Société
SDL Agadir Souss-Massa Aménagement SA

- Vu la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 14 Rabii II 1417 (30 août 1996), et notamment son article 74 ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 06 Hijja 1433 (22/10/2012) relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Constitutive de la Société de Développement Local Agadir Souss-Massa Aménagement SA en date du 04 décembre 2019 à 10 heures ;
- Vu les statuts de création de la Société de Développement Local Agadir Souss-Massa Aménagement SA, tels que visés par le ministère de l'Intérieur en date du 29/11/2019 ;
- Vu les pouvoirs confiés à M. Mounir JBILOU en qualité de Directeur Général de la Société de Développement Local Agadir Souss-Massa Aménagement SA, conférés par la résolution n° 2 du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 04 décembre 2019 à 11 heures ;
- Vu le procès-verbal du Conseil d'Administration du 03 avril 2026, notamment la résolution n° 4 portant sur les postes à pourvoir pour l'année 2026 ;
- Vu les nécessités de service ;

DÉCIDE

Article 1 : Objet

La Société de Développement Local Agadir Souss-Massa Aménagement (SDL ASMA) lance un appel à candidatures pour le recrutement de :

– Des Techniciens Métreurs.

Article 2 : Conditions d'accès

L'appel à candidatures est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

– Être de nationalité marocaine ;
– Être titulaire d'un diplôme de technicien (faculté des sciences, EST ou OFPPT) en génie civil, bâtiment, travaux publics, infrastructures et réseaux ou métré ;
– Être âgé(e) de moins de 40 ans ;
– Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans un poste similaire.

– Lieu d'affectation : Agadir ; périmètre d'intervention : région Souss-Massa.

Article 3 : Description du poste

Sous la supervision du chef de projet, les Techniciens Métreurs ont pour missions de :

– Vérifier et viser les métrés et avant-métrés des travaux présentés par les prestataires, dans le respect des pièces contractuelles des commandes publiques y afférentes ;
– Vérifier et viser les attachements de travaux et de prestations qui lui sont confiés, conformément aux règles de contrôle et de suivi des marchés publics ;
– Surveiller les rendements, les cadences, le respect des délais et des règles de sécurité des entreprises, et signaler sans délai au chef de projet toute dérive constatée ;
– Supplier, le cas échéant, le chef de projets au pilotage des réunions de chantier, et veiller à en rédiger les rapports d'avancement ;

Article 4 : Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :

– Lettre de motivation signée par le candidat, adressée à Monsieur le Directeur Général de la Société SDL Agadir Souss-Massa Aménagement ;
– Un curriculum vitae actualisé indiquant les compétences, le parcours académique et professionnel du candidat ;
– Une copie de la carte d'identité nationale ;
– Une copie des diplômes obtenus ;
– Une copie des attestations de travail.

Article 5 : Qualités requises

– Maîtrise des techniques de métré et d'avant-métré et des procédés d'exécution (bâtiment, VRD, aménagements urbains) ;
– Bonne connaissance des règles de contrôle et de suivi des travaux dans le cadre des marchés publics ;
– Rigueur, précision, souci du détail et vigilance dans la détection des erreurs, incohérences et écarts ;
– Sens de l'organisation et capacité à gérer plusieurs chantiers et dossiers simultanément ;
– Aptitude à travailler en équipe et à communiquer avec les entreprises, bureaux d'études et chefs de projets ;
– Réactivité, disponibilité et mobilité pour les vérifications et constats sur chantier ;
– Capacité d'écoute, de communication et de coordination avec les différents services et intervenants.

Article 6 : Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit être scanné en format PDF (diplômes, certificats, CV, justificatifs des expériences, CIN…) et envoyé uniquement et obligatoirement par voie électronique, à l'adresse suivante :

Adresse électronique	contact@2a.ma
Date et heure limite	07/11/2026 à 23h55

Les dossiers de candidature incomplets ou parvenus après le délai susmentionné ne seront pas pris en compte et ne feront l'objet d'aucune suite.

Article 7 : Déroulement de la sélection

Un examen préliminaire des dossiers sera effectué en interne, en vue de s'assurer de l'adéquation des profils des candidats avec les qualifications du poste à pourvoir. Les candidats retenus seront convoqués pour un entretien de sélection.

Article 8 : Commission de sélection et validation des résultats

La validation des résultats relève d'une commission désignée par Monsieur le Directeur Général de la Société SDL Agadir Souss-Massa Aménagement.

Article 9 : Publication des résultats

Les résultats de chaque étape du processus de sélection seront publiés sur :

- Le portail : www.emploi-public.ma ;
- Affichage dans les différents sites de la SDL Agadir Souss-Massa Aménagement.